



Habilitation électrique

Recyclage du personnel non électricien

BO-HOV

Public

Personnels titulaire d'une habilitation BO - HOV délivrée par l'entreprise à l'issue d'une formation initiale – Devant réaliser des travaux non électriques dans un environnement réservé aux électriciens.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques, en suivant les exigences de la norme NF C18-510 en vigueur, remettre à jour sa pratique.

Les pré-requis

Savoir lire et écrire - Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle. Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Modalité d'évaluation

En théorie : Evaluation sommative de type QCM conforme à la norme NF C18-510
En Pratique : Evaluation lors de la mise en situation conforme à la norme NF C18-510

Méthode pédagogique

L'appropriation du savoir et du savoir faire s'appuiera sur une démarche ex positive, participative, démonstrative ou interrogative selon le cas et des exercices pratiques réalisés en atelier pédagogique.

Contenu de la formation

Le contenu de la formation répond à la norme NF C18-510.
Retour d'expérience: d'analyser les accidents et presque accidents
Les grandeurs électriques
Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
Les mesures de protection
Limites, zones et opérations liées
Les équipements de protection EPC et EPI
Condition et titres d'habilitations
Les documents applicables et échangés avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
Rôle des différents acteurs et habilitations
Mesures de prévention
Déroulement des opérations et prescriptions de sécurité
Procédure en cas d'accident électrique
Procédure en cas d'incendie électrique
Mise en pratique sur équipement techniques représentatifs du contexte professionnel.

Validation de la formation

Conformément à la norme, un Avis après formation « est délivré » ; celui-ci servira de base au renouvellement par l'employeur de l'habilitation de son salarié – Cet avis doit être archivé par l'employeur jusqu'au prochain recyclage de son titulaire
Un livret sera délivré au stagiaire en fin de formation sur la norme NF C18-510 personnel non électricien

Durée : 1 jour
Nombre d'heures:
7 heures

Code formation:
RHE 10

Tarif €HT / pers :

Nombre de stagiaire minimum : 5

Nombre de stagiaire maximum : 10

Intervenant
Formateur expérimenté dans le domaine

INFORMATIONS ET DEVIS

Tel 09 83 85 89 21

Ou
adm.formaeltech@yahoo.com

Ou
www.formaeltech.com